Mission Mathiot : premier bilan des consultations avec les acteurs de l'éducation

Les auditions de la mission Mathiot en charge de préparer la future réforme du baccalauréat et du lycée se sont terminées le mercredi 13 décembre 2018. À partir des différents comptes-rendus publiés par les associations disciplinaires, les syndicats et divers acteurs de l'éducation, nous pouvons à l'heure actuelle nous préoccuper de l'avenir de notre discipline au lycée.

Plusieurs pistes sont envisagées par la mission Mathiot

En classe de seconde, la réflexion est encore très floue. La classe de seconde inclura un enseignement de SVT. Mais sur quel horaire et sous quelle forme (tronc commun ou optionnel), nous ne le savons pas. Elle serait structurée en semestres : avec un premier semestre indifférencié et un second « coloré ». Cela permettrait aux élèves de pouvoir préparer leur orientation pour bien choisir leurs disciplines de première et de terminale. L'organisation de la nouvelle classe de seconde n'interviendrait que lorsque l'organisation de la première et de la terminale sera définie.

Dans ce cadre, l'APBG défendra le retour à des horaires d'enseignement convenables et au fléchage national d'une partie horaire pour des TP en groupes restreints (18 élèves maximum), soit 0,5 + (1,5) dans toutes les classes de seconde.

En cycle terminal, la réflexion semble beaucoup plus aboutie. Les élèves auraient à choisir deux disciplines majeures, une discipline mineure et les autres seraient alors qualifiées de tronc commun. Remarquons que cette idée de « Bac à la carte » avait déjà été émise par le ministère de M. Xavier Darcos lors de la précédente réforme du lycée en 2009. La volonté de ne pas faire de « séries » est un point souvent évoqué par la mission. Plusieurs inquiétudes concernant les SVT sont à souligner.

Dans un premier temps, les disciplines majeures seraient à choisir en « doublette » et la seule doublette incluant les SVT serait avec les mathématiques, reléguant la doublette SVT/PC au rang d'une éventualité dans la mesure où les établissements (dans le cadre de leur autonomie) auraient suffisamment d'élèves intéressés. En plus des disciplines majeures, les élèves auraient une discipline mineure à choisir et en fonction de cela, les autres disciplines feraient parti du tronc commun.

Concernant les horaires, là aussi le cadrage est encore très flou, la seule chose qui semblerait envisagée est que les disciplines majeures en première aient un horaire de 3 h chacune et 6 h chacune en terminale et que la discipline mineure aurait 3 h en terminale. Pour l'instant, aucune autre indication sur les horaires n'est évoquée.

De plus, les TP n'ont pas été évoqués lors des différents entretiens. Or l'enseignement des sciences ne peut se faire sans eux. Les démarches scientifique et expérimentale sont indispensables et indissociables pour la bonne compréhension des concepts scientifiques et pour le développement des capacités expérimentales nécessaires pour la réussite dans le supérieur.

L'APBG défendra le maintien des séances de TP fléchées dans un cadre horaire défini nationalement.

L'enseignement de la culture scientifique en tronc commun

Pour les élèves ne choisissant pas les SVT comme « majeure », ni « mineure », il n'y a, à l'heure actuelle, aucune certitude sur le fait qu'il y ait un enseignement de SVT ou de sciences en tronc commun. Cela est tout à fait inadmissible. En effet, il est indispensable que les élèves aient des SVT, au moins comme actuellement en ES/L dans le cadre d'un enseignement de culture scientifique, indispensable pour former et informer le citoyen de demain. C'est un projet politique majeur que de surmonter les méfiances vis-à-vis de la recherche fondamentale et appliquée. Les SVT, de par leurs implications sociétale et individuelle, ont une place de premier plan à jouer dans cette culture pour tous les élèves.

L'APBG défendra le maintien d'un enseignement de culture scientifique en tronc commun pour tous les élèves n'ayant pas choisi les SVT et/ou la physique-chimie comme « majeure » ou « mineure ».

Une configuration très préoccupante pour les SVT en cycle terminal

- Les élèves qui choisiraient Maths/SVT ne pourraient avoir de physique-chimie qu'en « mineure », autant dire que leur niveau dans cette dernière serait assez limité ce qui est préjudiciable pour la suite de leurs études en filière santé (PACES), en BCPST et les licences/IUT de biologie et géologie qui nécessitent une base en physique-chimie assez solide.
- De plus, les élèves qui envisageraient de faire une classe préparatoire BCPST pourraient être contraints fortement de prendre « Maths/PC » en majeure et SVT en mineure. Comme le souligne l'UPA, « il est certes important que soit assurée une solide formation en mathématiques et en physique-chimie dans cette filière, mais de manière également essentielle, il importe que celle-ci soit confortée par toutes les spécificités et les richesses qu'apportent les enseignements de SVT, appréhension des systèmes complexes, exploration des différentes échelles de temps et d'espace, pratiques expérimentales, prise en compte des enjeux actuels en termes de technologies et d'éthique, de défis environnementaux et de santé »
- En l'absence de la doublette SVT/PC, les élèves moyens en mathématiques n'auraient pas d'autre choix que de faire des mathématiques en « majeure » quoiqu'il en soit ou de prendre PC/SI.
- En l'absence de la doublette SVT/PC, les élèves n'auraient pas d'autre choix que de s'orienter par défaut rendant impossible ou très difficile une orientation vers des L1 BGC (**Biologie Géosciences Chimie**) ou des IUT de biologie. L'éducation nationale, ne doit-elle pas permettre à chaque élève d'accéder à l'enseignement supérieur de son choix en ayant le bagage nécessaire et suffisant pour réussir dans cette voie?

Pour toutes ces raisons, et dans l'éventualité de cette modularité au lycée, l'APBG défendra la possibilité de proposer la doublette SVT/PC dans tous les établissements et un fléchage national d'une partie horaire pour des TP en groupes restreints (18 élèves maximum). L'APBG continue à défendre un enseignement scientifique équilibré en horaire et en coefficient entre Mathématiques, Physique-Chimie et SVT.

L'APBG est en accord avec le groupe de travail interdisciplinaire sur l'enseignement des sciences au lycée (regroupant la Société Française de Physique (SFP), le Société informatique de France (SIF), la Société mathématique de France (SMF), l'Union des professeurs des classes préparatoires au grandes écoles agronomiques, biologiques, géologiques et vétérinaires (UPA), qui définit les divers parcours, notamment scientifiques, comme devant obéir à un impératif de cohérence. Pour une compréhension en profondeur, il est nécessaire, de renforcer les synergies interdisciplinaires naturelles, ce qui implique de ne pas cloisonner les disciplines. La situation envisagée actuellement n'est pas satisfaisante sur ce point.

Ceci conduit l'APBG à une certaine réticence envers un lycée trop modulaire.

Les prochaines échéances - Les engagements de l'APBG

Le rapport de la mission Mathiot sera rendu au courant du mois de janvier. Il ne contiendra pas tous les détails de la réforme (par exemple, la liste définitive des majeures n'y sera pas forcément) et il sera possible par la suite, pour l'APBG ainsi que pour les autres groupes qui ont participé aux auditions, de s'exprimer lorsque les contours du projet seront plus précis. Le gouvernement précisera sa réforme au printemps 2018.

L'APBG continuera à travailler avec les syndicats ainsi qu'avec le groupe de travail interdisciplinaire sur l'enseignement des sciences pour défendre l'enseignement en synergie des sciences dans la future réforme du lycée et du BAC.

L'APBG sollicitera également notre inspection générale pour défendre notre discipline et les divers acteurs du monde scientifique pour développer dans les esprits que les SVT ne se contentent pas d'enseigner « les papillons et les fleurs » mais que les biosciences et les géosciences constituent un support majeur pour les emplois de demain et représentent une part importante dans les secteurs :

- de l'alimentation et de l'agriculture, premier secteur d'exportation de notre pays ;
- des biotechnologies et des nanotechnologies ;
- de la santé et en particulier de la recherche médicale ;
- de l'environnement, pour la connaissance et le maintien de la qualité des milieux et de la vie ;
- des géosciences tant en ce qui concerne la prospection, l'exploitation que la gestion des ressources naturelles.